



Initiative des services de voyage partagés : Proposition de valeur

Il est encore plus important de planifier son avenir que de suivre le rythme auquel évoluent les choses. L'industrie du voyage – et les services de voyage du gouvernement – a changé considérablement au cours des dernières années, changements attribuables aux préoccupations accrues en matière de sécurité et aux nouvelles réalités économiques dans le domaine des voyages. En vue de mieux gérer les frais de voyage du gouvernement et d'accroître les niveaux de service offerts aux employés du gouvernement, les ministres du Conseil du Trésor ont accordé, en juin 2003, leur approbation définitive à l'Initiative des services de voyage partagés (ISVP) et l'ont désignée « grand projet de l'État ». Le présent document souligne les avantages et l'importance que revêt l'ISVP pour le gouvernement du Canada, ses ministères et organismes ainsi que ses employés.

L'ISVP — Quels sont les avantages pour le gouvernement du Canada?

Le gouvernement dépense environ 1,3 milliards de dollars chaque année pour les déplacements, et quelque 300 millions de dollars pour l'administration de ces voyages. Selon les prévisions les plus prudentes, on estime que l'ISVP permettra au gouvernement et aux contribuables d'économiser près d'un milliard de dollars au cours des neuf années qu'est appelé à durer le contrat (sept ans plus une option de renouvellement de deux années supplémentaires).

L'ISVP aidera le gouvernement du Canada à gérer les coûts en :

- lui permettant de bénéficier d'importants rabais et escomptes grâce à une plus grande utilisation;
- réduisant la quantité de processus sur papier relatifs au voyage;
- recueillant de meilleurs renseignements sur la façon dont l'argent attribué aux voyages est dépensé;
- permettant une plus grande transparence à l'égard des coûts, des transactions et un processus simplifié de vérifications rapides, au besoin.

L'ISVP permettra aussi la prestation de programmes et de services de qualité à l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes et améliorera le milieu de travail des employés, ce qui contribuera à attirer les meilleurs candidats et à les maintenir en poste dans la fonction publique fédérale.



L'ISVP — Quels sont les avantages pour votre organisation?

Le nouveau service de voyage du gouvernement permettra à votre ministère ou organisme d'économiser du temps et de l'argent. L'automatisation et l'intégration viendront réduire les frais généraux administratifs, maximiser les rabais et les escomptes, contrôler les dépenses et donner aux gestionnaires de meilleurs renseignements sur le quand, le comment et le pourquoi des voyages, ce qui leur permettra de prendre des décisions éclairées.

Les ministères peuvent s'attendre à faire davantage d'économies, parce que :

- les frais associés aux transactions en ligne sont beaucoup moins élevés que ceux des transactions effectuées auprès d'un conseiller;
- l'utilisation accrue de la carte de voyage du gouvernement entraînera davantage de rabais au volume* et une baisse dans le nombre de chèques de voyage utilisés et traités;
- la politique commune sur les voyages, notamment les taux de kilométrage et les allocations pour les repas, sera programmée dans le système de remboursement des dépenses. Des vérifications coûteuses ne seront donc nécessaires que dans des situations exceptionnelles;
- les ministères pourront mieux gérer leur budget de voyage grâce à la transmission de données dans les systèmes financiers ministériels;
- une meilleure information sur les voyages sera utilisée pour négocier de meilleurs taux pour tous les ministères et organismes.
- ** L'ISVP retiendra les rabais au volume accordés par l'industrie au cours des trois premières années du contrat afin de contribuer au remboursement du prêt de 19 millions de dollars consenti par le SCT pour financer l'initiative.*

L'ISVP — Quels sont les avantages pour les utilisateurs?

Pour les employés du gouvernement du Canada, l'ISVP signifie de meilleurs outils, un meilleur soutien et une expérience de voyage améliorée, du début à la fin. Les voyageurs du gouvernement bénéficient déjà d'une nouvelle agence de voyage et d'une nouvelle carte de voyage du gouvernement. De plus, un outil de réservation en ligne et un système de gestion des demandes de remboursement seront bientôt offerts, permettant ainsi aux employés et aux ministères de mieux planifier et de mieux gérer leurs voyages d'affaires.

La nouvelle agence de voyage avec service complet offre les mêmes avantages qu'une agence de voyage conventionnelle, y compris un réseau d'aide bilingue pour les employés. Ces services de soutien sont offerts 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. L'agence offre également de l'aide à la planification des voyages, des services pour les voyages collectifs, des services de planification de conférences et d'événements divers, des conseils sur la santé et la sécurité, ainsi que des services pour les voyageurs ayant des besoins spéciaux.



Grâce à la nouvelle carte de voyage du gouvernement, les employés auront accès à des programmes de fidélisation, à des avances de fonds dans les guichets automatiques, à des chèques de voyage et à des couvertures d'assurance plus complètes lors de leurs déplacements. Par exemple, lorsque vous réglez la location d'une voiture avec votre carte de voyage du gouvernement, vous êtes automatiquement assuré contre le vol ou les dommages causés à la plupart des véhicules, jusqu'à concurrence de la valeur totale de la voiture. Aucuns frais supplémentaires ne sont exigés pour cette couverture additionnelle, et vous n'avez pas à payer le supplément pour l'assurance pertes et dommages (normalement entre 16 et 24 \$) imposé par les compagnies de location de voitures. Pour plus d'information sur les assurances et les autres avantages qu'offre la carte, veuillez consulter le site suivant : <http://bmsvg.gc.ca>.

Vous faites partie de la solution

Plus on utilisera l'outil de réservation en ligne, plus les ministères et organismes pourront réaliser des économies et plus le gouvernement pourra obtenir d'importantes réductions. Utiliser l'outil de réservation en ligne permettra de réduire de moitié les coûts liés aux transactions. Par ailleurs, plus on se servira de la carte de voyage, de l'agence de voyage et de l'outil de réservation en ligne, plus il sera facile pour les gestionnaires de suivre de près les dépenses de voyage et de recueillir des renseignements plus précis sur les habitudes de voyage au ministère.

En utilisant les services de voyage offerts dans le cadre de l'ISVP pour gérer vos voyages d'affaires, vous ne bénéficierez pas seulement d'une expérience de voyage améliorée, mais vous aiderez aussi le gouvernement – et les contribuables – à épargner de l'argent.

À propos de l'ISVP

L'Initiative des services de voyage partagés (ISVP) est un projet du gouvernement du Canada dirigé conjointement par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Pour de plus amples renseignements sur l'ISVP et Travel AcXess Voyage, visitez le <http://bmsvg.gc.ca>.